



---

## 44<sup>e</sup> Session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi

Genève, le 14 juillet 2020

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son compte rendu.

La persistance des violations des droits de l'homme, y inclus dans le contexte du processus électoral en cours, continue d'inquiéter la Suisse. Les cas d'arrestations arbitraires et de tortures, dont les victimes sont notamment des membres des partis de l'opposition, ainsi que l'emprisonnement de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes, sont alarmants. La Suisse est préoccupée par l'impunité dont jouissent les principaux responsables de ces violations, à savoir des membres de la police, des jeunes du parti au pouvoir, les *Imbonerakure*, et du Service National des Renseignements.

La Suisse appelle le nouveau gouvernement à s'engager en faveur de la pleine protection des droits de l'homme et souligne sa volonté de collaborer de manière constructive dans ce domaine avec les autorités burundaises.

La Suisse soutient le mandat de la Commission d'enquête. Elle encourage le nouveau gouvernement du Burundi à renouer le dialogue avec la Commission et à renforcer la collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, y inclus dans la perspective d'une réouverture de son Bureau au Burundi.

Madame, Monsieur les Experts,

**Quelles modalités de reprise de dialogue envisagez-vous avec les nouvelles autorités du Burundi sur la question des droits de l'homme ?**

Je vous remercie.